

Etat des lieux des coordinations SSR

Docteur Monique VIGUIER, Coordination Drôme/Ardèche
**Nathalie SANCHEZ, Adjointe en charge des questions
sanitaires FHF**

COLLOQUE SSR - 24 octobre 2012

COORDINATION EN SSR

LA GÉNÉRALISATION ACTÉE PAR VOIE DE CIRCULAIRE

...VERS UNE ANIMATION TERRITORIALE

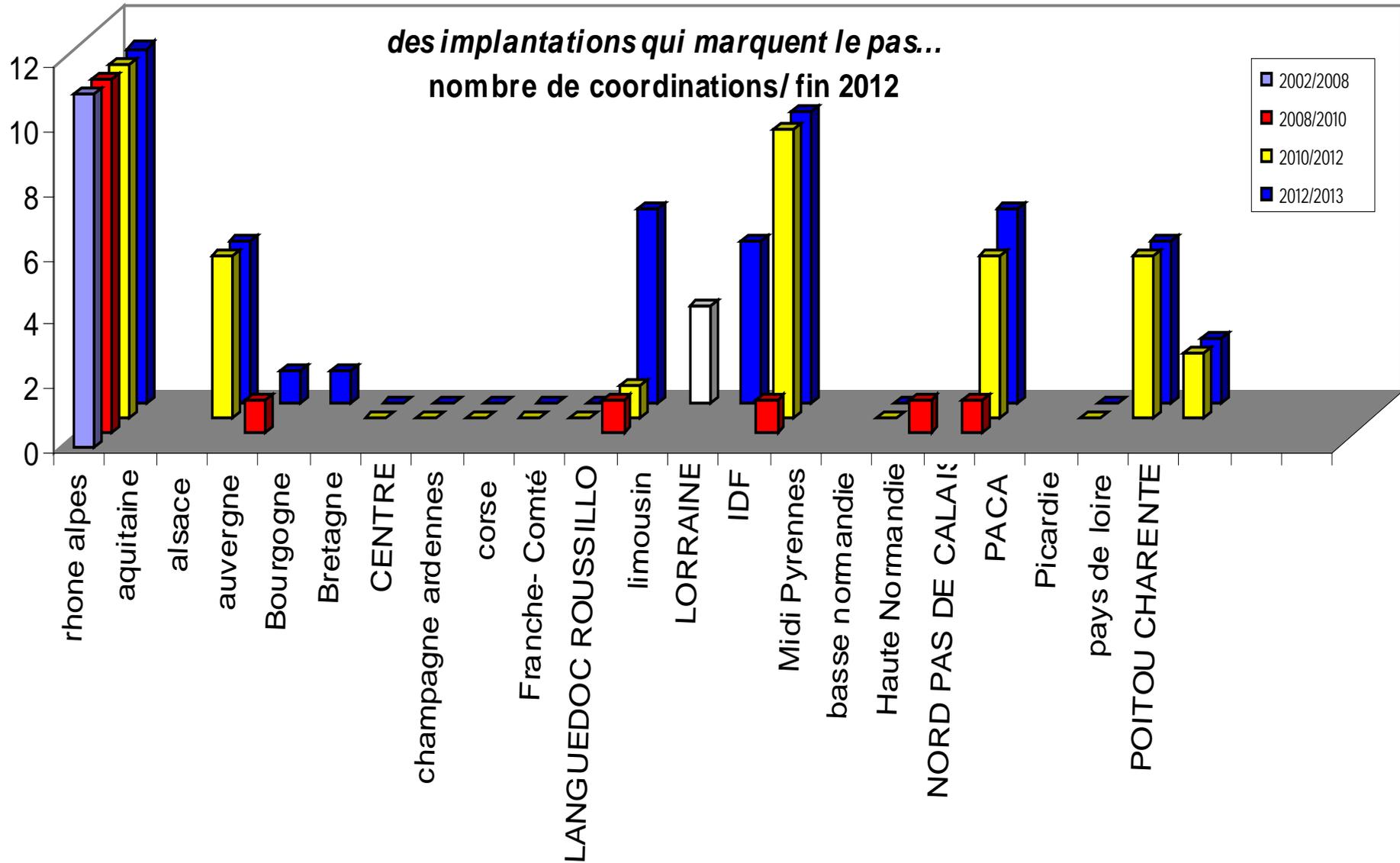
- « ...il est indispensable d'organiser les coordinations **territoriales** de l'offre de soins en SSR
- Ces coordinations doivent permettre le rapprochement **fonctionnel** entre les services de court séjour et de SSR
- Ces coordinations doivent jouer un **rôle d'animation de réseau** réunissant les professionnels concernés et **en assurant le pilotage**
- L'annexe 2 vous apporte des précisions sur ces coordinations, **dont je vous demande de veiller à la mise en place** »

DES MISSIONS RENFORCÉES, UN RÔLE D'EXPERTISE ET DE CONSEIL

La circulaire DHOS/01/2008/305

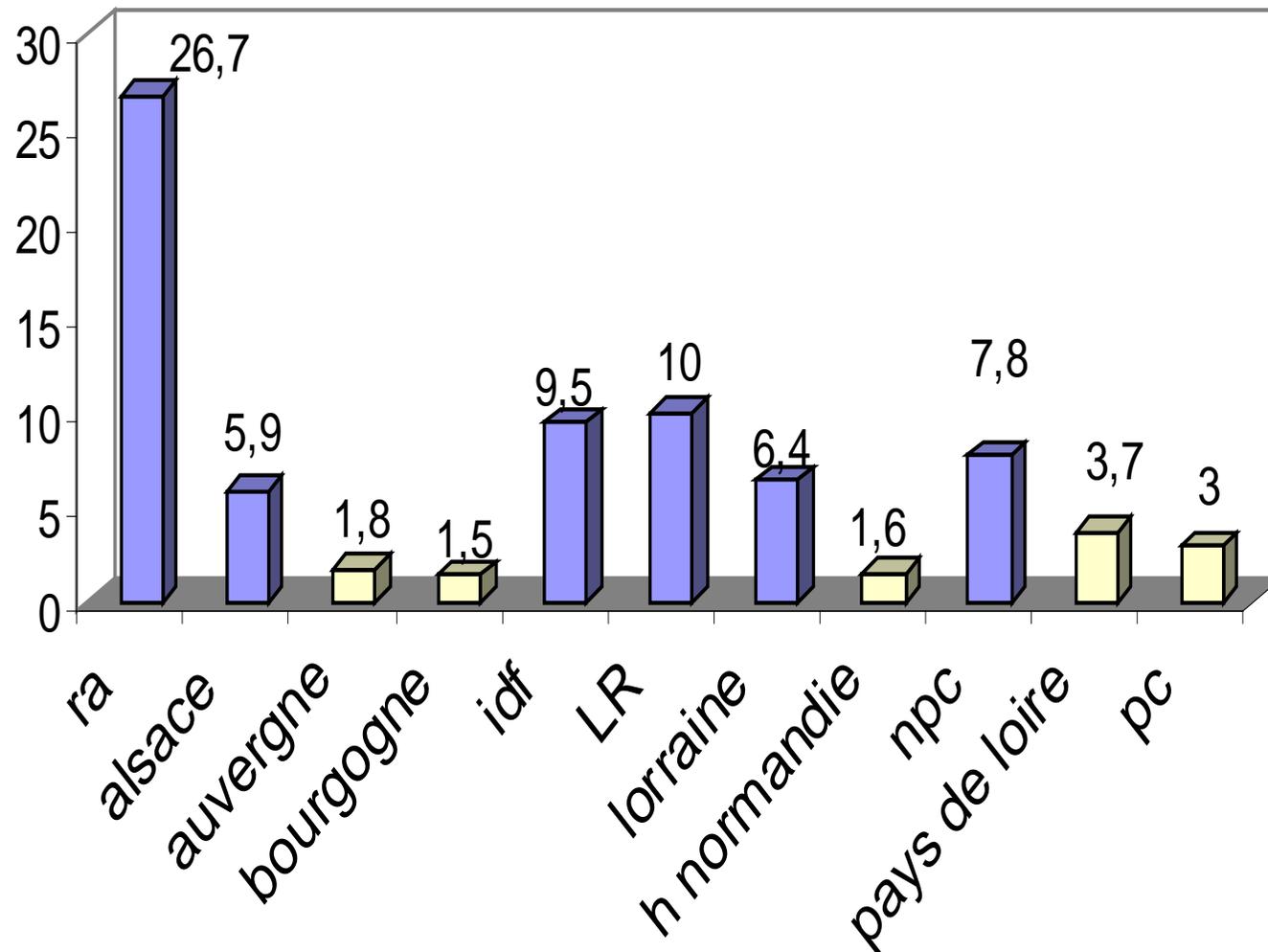
- Aider à recenser et à référencer l'offre de soins
- Identifier les besoins et les lacunes
- Rendre lisible le fonctionnement des filières de prise en charge
- Contribuer à l'élaboration des projets médicaux de territoire et au suivi de la réalisation du SROS
- Etre force d'appui, d'expertise et de conseil
- Faciliter la souplesse des interventions des professionnels pour répondre aux besoins ponctuels
- Favoriser le rapprochement des court et moyen séjour
- Etre l'interlocuteur privilégié des structures d'aval(personnes âgées, handicapées, médecine de ville, associations, services de soins à domicile)
- Elles peuvent s'appuyer sur un organisateur formé :
 - ✓ aux techniques d'analyse de données
 - ✓ au management des équipes
 - ✓ apte à animer la conception et la mise en œuvre d'une politique en SSR conforme au SROS
- Ce sont des équipes légères, sur le modèle des coordinations de Rhône-Alpes.

COORDINATIONS SSR : UNE GÉNÉRALISATION QUI NE VA PAS DE SOI



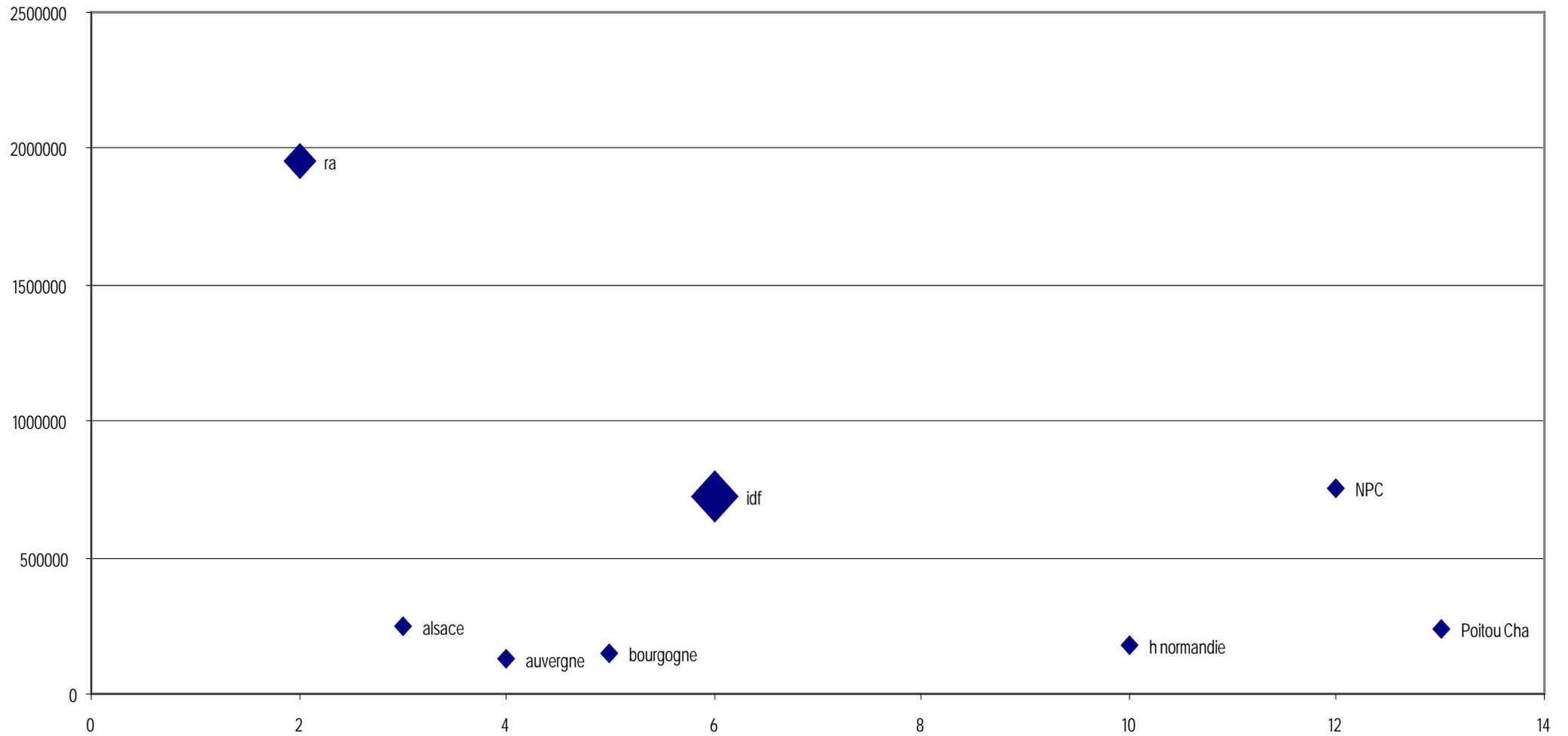
UN CHOIX ORGANISATIONNEL TRÈS DIFFÉRENCIÉ

des différences organisationnelles conséquentes



UN CHOIX ORGANISATIONNEL TRÈS DIFFÉRENCIÉ...

DES BUDGETS INÉGAUX... ET PAS TOUJOURS TRANSPARENTS



...POUR UNE APPROPRIATION DES MISSIONS D'ANIMATION ET DE PILOTAGE INHOMOGENE

	RA	ALS AC E	AU VE RG NE	BOU RGO GNE	idf	LR	LI M O U S	LORR AINE	HTE NOR MAN DIE	BSSE NOR MAN DIE	NPC	PACA	Pays DE LOIR E	POIT CHAR	PICA RDIE	
TRAJECTOIRE	Green	Green	Green	Yellow	Light Green	Green	Light Green	Red	Light Green	Yellow	Green	Red	Green	Yellow	Orange	
AUTRE LOGICIEL	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Red	
PILOTAGE	Green	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Red	Red	
PMSI	Green	Red	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Red	Green	Yellow	Red	Red	Red	Red	
PROJETS EPS	Orange	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Yellow	Red	Red	Red	Red	

	RA	ALSACE	Auvergne	Bourgogne	IDF	Langue d'o c Rous s i l l o n	Limousin	Lorraine	H n o r m a n d i e	Normandie	NPC	PACA	PAYS DE LOIRE	POITOU CHARENTES	PICARDIE	
ETUDE DE FILIERES																
ANIMATION DE RESEAUX																
FORMATIONS TERRITORIALES (HORS TRJECTOIRE)																
AVIS TECHNIQUES NBRE/AN ' BED BLOQUERS, commissions , avis techniques	0/ 600		2 0								6		932	20		
EQUIPE MOBILE d'intervention intégrée à la coordination	2	2											1			

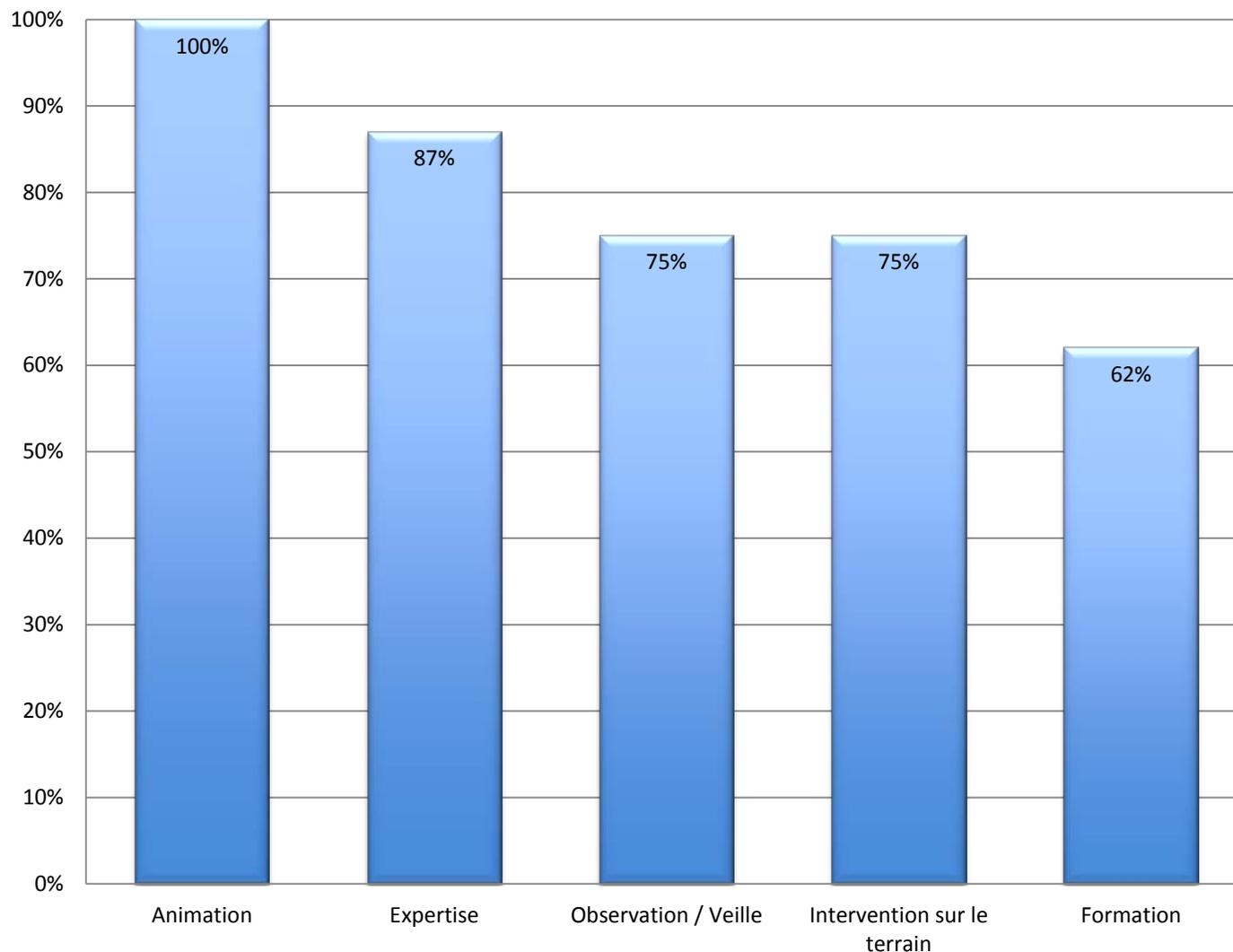
UNE ABSENCE DE CONSENSUS SUR LE NIVEAU DE TERRITORIALISATION OPÉRATIONNEL

	R A	a l s a c e	A u v e r g n e	B o u r g	I d f	L a n g r o u s	L i m o u s i n	L o r r a i n e	H t e n o r	B s s e n o r	N p c	P a c a	P a y s d e l o i r e	P o i t o u c h a r e n t e s	P i c a r d i e
Coordination spécifique ARS															
Territorialisation BASSIN DE SANTÉ DEPARTEMENT TERRITOIRE	Bs	B s			Dptm t	Dptm t		Bs dts			bvie			Territoire (2)	
Régionale															

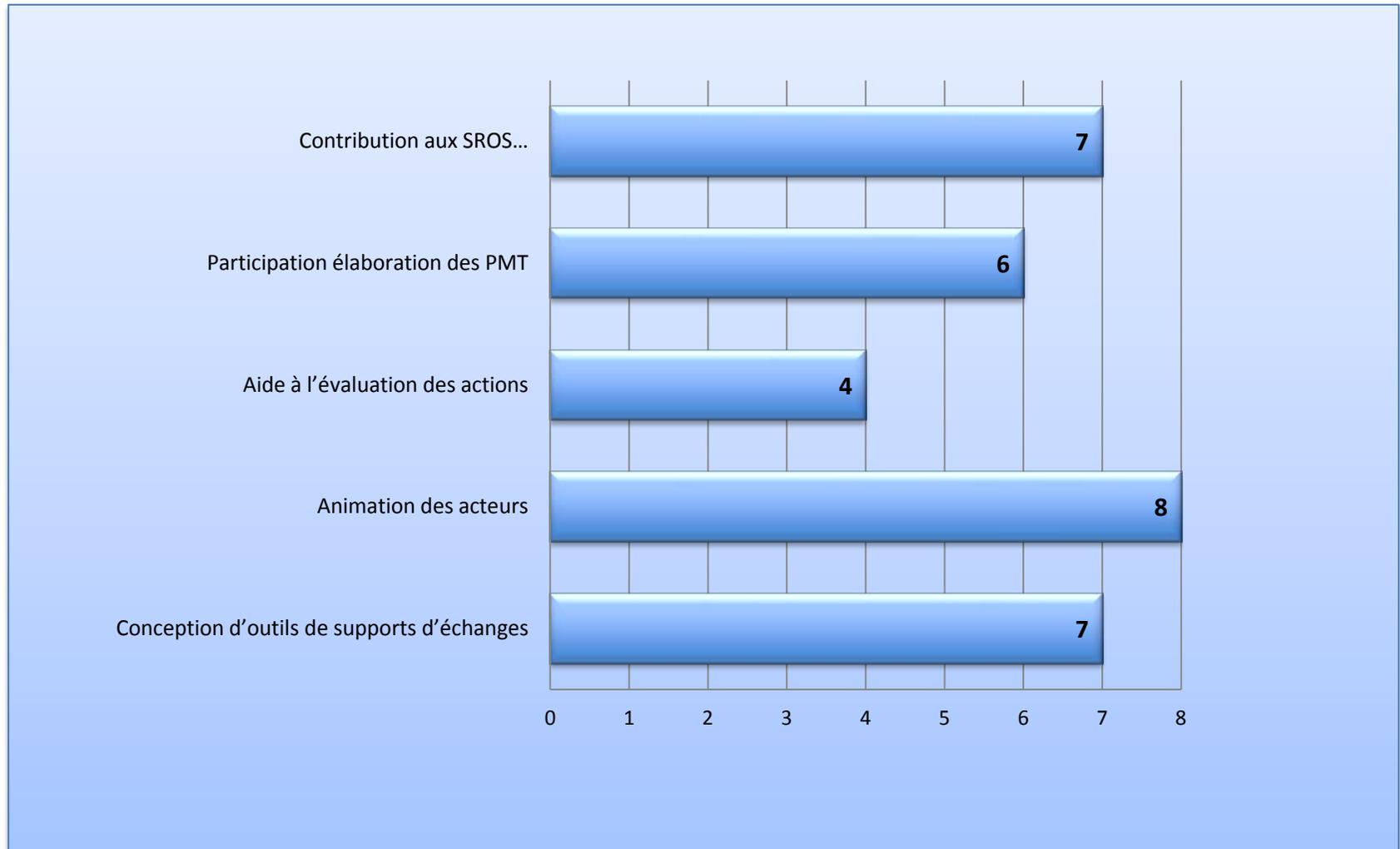
MISSIONS DE LA FILIERE SSR

- La principale mission partagée par l'ensemble des CSSR est celle d'animation de la filière, puis pour 87%, l'expertise, 75%, l'observation / veille et l'intervention sur le terrain et enfin 62%, la formation

Missions des SSR



1 - Animation de la filière



UN QUESTIONNEMENT SUR LES MISSIONS

2 axes principaux :

- Une instance d'observation des flux, d'expertise : outil de régulation de l'offre pour les ARS ?
- Une équipe opérationnelle, gestionnaire de cas concrets, créant du lien entre les acteurs : un dispositif de coordination ?

EN CONCLUSION : LES ENJEUX

- Un objectif partagé d'optimiser les parcours de soins, une volonté politique, un enjeu économique : la place particulière du SSR
- La réflexion nationale sur les parcours des personnes âgées à risque de perte d'autonomie (PAERPA) : poids du SSR PA au sein du secteur public
- L'évolution des réseaux de santé en vue d'un renforcement de la coordination des soins (guide DGOS en cours)
- Un modèle de financement du SSR « non finalisé »



Comment s'inscrire durablement l'apport des coordinations SSR dans cette dynamique ?

LES RÉFLEXIONS FHF EN LIEN AVEC LE GROUPE D'EXPERTS SSR

- Une réelle évaluation des **besoins** et de l'adéquation de l'**offre** en SSR: étude des inadéquations en SSR + bilan des autorisations
- **Une approche des coordinations** respectant les principes suivants :
 - Pas de strate supplémentaire : la coordination des coordinations !
 - Un cahier des charges ouvert aux acteurs les mieux à même de répondre sur les territoires
 - Un principe de subsidiarité : cf. l'écueil de la multiplication des évaluations
- Une généralisation de trajectoire et une réflexion sur les modalités de sa gouvernance